



No de résolution  
ou annotation

Séance extraordinaire – Le 16 avril 2026



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Franklin tenue le 16 avril 2026 à 12h30 au Centre récréatif de Saint-Antoine-Abbé, sous la présidence de M. Yves Métras, maire.

Sont présents (es) : Mme Sophie Vincent  
Mme Lyne McKenzie  
M. Simon Brennan  
M. Mark Blair  
M. Daniel Thibault  
Était absente: Mme Marie-Élaine Morin

Mme Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

**RÉSOLUTION NO. 2026-04-092**

**1\_ OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil confirment avoir été dûment convoqués par la directrice générale et greffière-trésorière, au moyen d'un courrier électronique faisant foi de cette convocation;

**ATTENDU QUE** tous les documents nécessaires à la prise de décision ont été envoyés par courrier électronique aux membres du conseil au moins 48 heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Mark Blair  
**APPUYÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault  
Et **RÉSOLU**

**D'OUVRIR** la séance extraordinaire à 12h30, le quorum étant respecté.

**Adopté à l'unanimité**

**RÉSOLUTION NO. 2026-04-093**

**2\_ ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie  
**APPUYÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent  
Et **RÉSOLU**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour tel que rédigé.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi du contrat pour la revitalisation du Parc Antoine-Labelle
- ~~4. Octroi du contrat pour l'achat et l'installation des compteurs d'eau (Retirer)~~
5. Embauche de l'adjointe administrative à la direction générale et mairie



No de résolution  
ou annotation

6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION NO. 2026-04-094**

**3. OCTROI CONTRAT APPEL D'OFFRES 2026-002 – REVITALISATION DU PARC ANTOINE-LABELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a reçu la confirmation d'une subvention dans le cadre du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – volet 1 (PAFIRSPA)* au montant de 377 106 \$ pour la revitalisation du parc Antoine-Labelle;

**CONSIDÉRANT Qu'**à la suite de la conception des plans et devis, la Municipalité a procédé à un appel d'offres sur SEO pour la réalisation du projet;

**CONSIDÉRANT** les soumissions reçues :

No	Nom du Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
1	Installation Jeux-Tec inc.	407 513.94 \$
2	Construction Ghislain Lavallée inc.	409 448.81 \$
3	Aménagements Sud-Ouest	436 410.61 \$
4	Limoges et fils inc.	479 549.00 \$
5	Réalisation Dynamique inc.	513 840.76 \$
6	Excavation Dam-Sr inc.	565 940.87 \$

**CONSIDÉRANT la** recommandation de la chargée de projet, Marie-Ève Duchesne, de Conception paysage inc. après analyse des soumissions;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Simon Brennan  
**APPUYÉ** par la conseillère Mme Sophie Vincent  
Et **RÉSOLU**

**D'OCTROYER** le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Installation Jeux-Tec inc.** pour une somme de **407 513.94 \$**, taxes incluses.

**QUE** cette dépense soit financée par la subvention *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air – volet 1 (PAFIRSPA)*, de même que le budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité

**RÉSOLUTION NO. 2026-04-095**

**4. EMBAUCHE – ADJOINTE ADMINISTRATIVE À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET MAIRIE**

**ATTENDU** la démission de l'adjointe administrative à la direction générale et mairie le mois dernier;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a autorisé l'affichage du poste;



No de résolution  
ou annotation

**ATTENDU Qu'**à la suite des entrevues passées récemment, Madame Catherine Jonker répond aux exigences du poste;

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller M. Daniel Thibault  
**APPUYÉ** par le conseiller M. Mark Blair  
Et **RÉSOLU**

**QUE** la municipalité de Franklin procède à l'embauche de Madame Catherine Jonker au poste d'adjointe administrative à la direction générale et mairie à compter du 11 mai 2026, selon les conditions prévues à son contrat de travail;

**QUE** le maire et la directrice générale soient autorisés à signer tout document requis pour officialiser cette embauche.

**Adopté à l'unanimité**

### **5\_PÉRIODE DE QUESTIONS**

Avant de débiter cette période de questions, M. Yves Métras, maire demande aux citoyens désireux de prendre la parole de se nommer en plus de préciser la rue sur laquelle ils habitent avant de poser leur question, afin que l'on puisse avoir le plaisir de savoir à qui l'on s'adresse, en plus de pouvoir effectuer les suivis auprès des citoyens, le cas échéant.

M. Yves Métras, maire précise que tous les membres du conseil municipal sont toujours à l'écoute des citoyens qui posent des questions et qu'ils tentent d'y répondre de la façon la plus ouverte, respectueuse et diplomate possible. En contrepartie, il mentionne que le conseil municipal s'attend à la même chose des citoyens lors des questions. En ce sens, le haussement de ton n'est pas toléré.

### **RÉSOLUTION NO. 2026-04-096**

### **6\_LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CONSIDÉRANT** que les sujets de l'ordre du jour ainsi que la période de questions sont épuisés;

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère Mme Lyne Mckenzie  
**APPUYÉ** par le conseiller M. Mark Blair  
Et **RÉSOLU**

**DE** lever la séance extraordinaire du conseil municipal du 16 avril 2026 à 12h38.

**Adopté à l'unanimité**

Je, Yves Métras, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Yves Métras  
Maire

Mme Geneviève Carrière  
Directrice générale et greffière-trésorière